

Université de Ouagadougou

Burkina Faso

Département de Sociologie

Unité -Progrès-Justice

Option : Genre et Développement

Année Universitaire: 2012-2013



Exposé

Thème : Genre et scolarisation de la petite fille au Burkina Faso

Juillet 2013

Présenté par :

Enseignante :

-BOUGMA T Laurentine 86 480

-M^{me} BADINI/ KINDA Fatoumata

-COMPAORE Hamidou 78 488

-DABRE Gnagnan Dieudonné 111 751

-SARAMBE Hassimi 86 974

PLAN DE L'EXPOSE

INTRODUCTION

I-ECLAIRAGE CONCEPTUEL

I-1- LE GENRE

I-2- LA SCOLARISATION

II-LES MANIFESTATIONS DU GENRE

II-1 LES PORTES D'ENTREE DU GENRE

II-2 -LES NIVEAUX D'ENTREE DU GENRE

III- BREF HISTORIQUE DE LA SCOLARISATION DES FILLES AU BURKINA

IV- ETAT DES LIEUX DE LA SCOLARISATION DES FILLES

V- LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA SOUS SCOLARISATION DES FILLES

VI- PROPOSITIONS DE SOLUTIONS POUR UNE MEILLEURE SCOLARISATION DE LA PETITE FILLE

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le Burkina Faso, tout comme la plupart des pays africains présente un faible taux de scolarisation. Les disparités entre les deux sexes y sont remarquées. La sous scolarisation des filles, partout constatée, fait l'objet depuis un certain temps d'un intérêt tout particulier tant au niveau des décideurs que des chercheurs. Des programmes spécifiques sont mis en place pour accroître l'accès des filles à l'école. Les études se multiplient afin d'identifier les obstacles à la scolarisation des filles.

Aborder cette question de disparité entre les sexes en matière de scolarisation conduit logiquement à introduire la problématique des rapports de genre, que ce soit au niveau du système éducatif lui-même ou au sein de la famille et la société dans son ensemble.

Ceci étant, notre réflexion s'articulera autour des points suivants :

- Eclairage conceptuel du genre et de la scolarisation
- Manifestations du genre
- Bref historique de la scolarisation des filles
- Etat des lieux
- Facteurs explicatifs de la sous scolarisation des filles
- Solutions pour une meilleure scolarisation des filles

I-DEFINITIONS

I-1- Genre

Selon Isabelle Jacquet (1995) Développement au masculin féminin : Le genre, outil d'un nouveau concept (p .23), Paris, l'Harmattan : Le concept genre fait référence aux aspects culturels et sociaux, au caractère acquis et non inné des rôles et tâches que les femmes et les hommes remplissent dans leurs activités politiques, sociales et économiques. C'est la société qui établit, façonne et sanctionne les rapports homme-femme. Par conséquent, l'approche genre :

- se démarque essentiellement du déterminisme biologique qui affirme que toutes les femmes naissent avec les mêmes caractéristiques (instinct maternel, douceur...) ou que les hommes sont naturellement butés, méchants, agressifs ou obsédés par le pouvoir.

-Elle ne pense pas que les femmes ont indiscutablement raison dans tous leurs avis ou comportements.

Par contre

-elle accepte que dans la plupart des sociétés les femmes ont été socialement défavorisées par rapport aux hommes.

-elle considère que dans le processus de développement, les hommes et les femmes sont tous deux des agents actifs et que si un seul des genres prenait une décision sur les options de

développement, les choix et solutions ne seront certainement pas les mêmes que si les deux genres avaient participé à la prise de décision.

-Elle reconnaît que les rapports hommes-femmes constituent un élément important de l'organisation sociale mais n'affirme pas que ses rapports constituent le déterminant principal de la situation des femmes.

I-2- La scolarisation

Selon le Petit Larousse, la scolarisation est l'action de scolariser. C'est admettre un individu, un enfant, un groupe à suivre l'enseignement d'un établissement scolaire.

La scolarisation est le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été

II) Les manifestations du genre dans la scolarisation

II-1) Les portes d'entrée sont multiples et variées.

A titre d'exemples nous pouvons énumérer quelques unes :

-L'injustice est l'une des portes par lesquelles le genre se manifeste. La scolarisation demandant un investissement économique, la rareté des moyens conduit les parents à des choix d'investissement ; les garçons étant privilégiés pour ce qui est de la mise en condition matérielle favorable au suivi des apprentissages scolaires

- l'inégalité dans le rang social est également une manifestation du genre. Il est reconnu que le fait d'être du même sexe constitue une base pour les intérêts communs, mais il faut retenir que toutes les femmes et tous les hommes ne sont pas égaux au sein d'une même société et entre les sociétés. Ainsi, dans une société, il existe des différences entre les individus du fait des considérations sociales : différence de classes (pauvre, riche...), de race (noir, blanc...), de groupes socioprofessionnels.

-Le genre se manifeste à travers les différentes violences liées aux réalités politiques, économiques, culturelles des hommes et femmes. Mais les violences sont exercées sur les femmes : dans la rue, en famille, au lieu de travail, au marché à travers les médias

Il y a deux formes de violence à l'encontre des femmes : il s'agit des violences physiques (bastonnades, viols, excision, harcèlement sexuel...) et les violences morales et psychologiques (mariage forcé, sorcellerie, lévirat, bannissement, prostitution, injures etc.)

-La prostitution « le plus vieux métier du monde », nous dit-on est un domaine où le genre se manifeste. En effet c'est à ce niveau que les jeunes filles sont vulnérables car violées ou encore obligées de céder à des avances pour survivre. Lorsqu'on déclare « Je ne fais pas ça pour tes beaux yeux !! » à l'endroit d'une femme, le mensonge saute aux yeux car c'est précisément pour ça.

II-2) Les niveaux d'entrée du genre

Il existe plusieurs niveaux par lesquels le petit garçon et la petite fille sont traités différemment. On peut citer entre autres :

-La famille : à ce niveau, dans la plupart des sociétés, la division du travail se fait selon le genre. Les travaux affectés à l'un ou à l'autre genre sont clairement délimités. Ainsi, le travail lié à la reproduction et au maintien de la main-d'œuvre revient surtout aux femmes. Elles se retrouvent généralement dans les tâches invisibles et les hommes ont la charge des tâches visibles et prestigieuses (prendre des décisions, diriger des cérémonies...)

- L'école : la petite fille est le plus souvent victime de plusieurs injustices. Elle n'est pas envoyée à l'école. On la donne en mariage forcé. Elle est victime de harcèlement sexuel, de stéréotypes dans les programmes et manuels scolaires (Ali est vêtu, Nani est nue, Madeleine balaie la véranda, Ramata pile du riz...)

- Sur le lieu de travail, les femmes sont victimes de traitements inégaux par rapport aux hommes : elles ne perçoivent pas le même salaire que leurs collègues hommes. Elles sont le plus souvent victimes de harcèlement sexuel, de préjugés, de licenciements abusifs, de droit de cuissage...

-Au niveau du ménage : la femme a un statut inférieur à celui de l'homme. Elle perd son identité car généralement elle épouse la culture de son mari. On ne lui reconnaît pas le droit d'aînesse dans la mesure où dans certaines sociétés, tous les enfants que la femme vient trouver sont d'office ses aînés.

III) BREF HISTORIQUE DE LA SCOLARISATION DES FILLES

La situation de l'éducation des filles accuse un retard historique, mais connaît des avancées significatives à partir de 1993. En effet, à la période coloniale, l'administration avait volontairement limité la scolarisation des peuples africains. Les objectifs de l'école coloniale étaient d'assurer la collaboration des chefs à travers leurs fils, ce qui a permis aux garçons de prendre une avance sur les filles. Elles n'ont eu accès à l'école que grâce aux missionnaires qui poursuivaient des objectifs religieux (former de bons chrétiens)

Aux lendemains des indépendances, l'Etat voltaïque (actuel Burkina Faso) a maintenu le retard historique. Ainsi le décret 289 bis PRES/ EN du 31 Août 1965 stipule que la scolarisation primaire est obligatoire et gratuite dans les limites des places disponibles. Cependant, il faut signaler que l'Etat burkinabè s'est préoccupé très tôt de la problématique de l'éducation des filles notamment avec le projet d'égalité d'accès des filles et des femmes à l'éducation financé par l'UNESCO de 1967 à 1984. Le décret de 1974 autorisant les filles en grossesse à continuer leurs études est une avancée révolutionnaire qui sera suivie par beaucoup d'Etats après 1983 sous l'influence du FAWE.

Parmi les stratégies qui se sont révélées efficaces pour résoudre les problèmes, on peut citer au niveau national la création d'un service chargé de la scolarisation des filles au sein du Ministère de l'Enseignement de Base et l'Alphabétisation de Masse en 1996.

L'adoption du premier plan d'action sur l'éducation des filles en 1984 et la loi n° 13-96/ADP du 9 Mai 1996 portant loi d'orientation de l'éducation qui confère le droit à l'éducation à tout citoyen et l'obligation de scolarisation de 6 à 16 ans sans distinction fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race ou la religion .

IV) Etat des lieux

L'éducation au Burkina Faso est caractérisée par d'importantes disparités entre garçons et filles, tant au niveau de l'accès à l'école, au déroulement de la scolarité que de la réussite aux examens. En effet, on attache plus d'importance à l'éducation des garçons qui sont formés pour des rôles de supériorité alors que l'éducation des filles est laissée aux femmes. Indépendamment du fait que la situation d'inégalité face à l'éducation des filles par rapport aux garçons constitue une forme de ségrégation passive et une forme de discrimination sexuelle contraire à la loi. L'Etat renforcerait ses moyens pour atteindre les objectifs du développement économique visé en accordant une attention aux filles dont l'éducation a un effet multiplicateur. Comme le dit l'adage "Eduquer un garçon, c'est éduquer un individu, éduquer une fille c'est éduquer une nation", scientifiquement étayé par les études récentes de la communauté internationale.

Certes, la situation n'est pas tout à fait statique mais l'évolution positive est très lente. C'est ce déséquilibre manqué et persistant que l'Etat burkinabé voudrait réduire significativement d'ici dix ans (2001-2010) afin d'atteindre tous ses objectifs de développement économique et social. L'éducation des filles représente en effet un enjeu important. Au Burkina Faso, le système éducatif formel est caractérisé par un faible accès à l'école pour tous les enfants scolarisables. Le taux d'admission apparent était de 27,6% en 1995 pour tous les enfants tous sexes confondus 21,84% pour les filles et 33,24% pour les garçons. A cette même période (1995) le taux de scolarisation global était de 37,47% dont 44,55% pour les garçons contre 30,07% pour les filles. En 2000 à la fin du siècle ce taux est toujours l'un des plus faibles de la sous-région: 41,3% dont 47,7% pour les garçons contre 34,5% pour les filles. Par ailleurs la faible rétention du système éducatif reste un problème alarmant. Le taux de rétention est bas (60%) surtout en milieu rural (49%) et particulièrement pour les filles (41%). Le système éducatif reste caractérisé par des taux de redoublement élevés : 15% entre la première année et la cinquième année du primaire et environ 40% au CM2. Beaucoup d'enfants n'achèvent pas le cycle complet de l'enseignement primaire et ceux qui ont eu une scolarité réduite ou qualitativement insuffisante retomberont dans l'analphabétisme. Une importante partie de la population scolarisable est en dehors de l'école. Même en ce qui concerne les enfants scolarisés on enregistre des disparités entre provinces et entre villes et campagnes. Aussi les écarts persistent entre garçons et filles à travers tout le pays. Sous l'action conjuguée des partenaires à l'éducation, ONG, des communautés locales et de l'Etat, l'augmentation du nombre de classes ainsi que l'introduction des innovations dans le système éducatif (création des Ecoles Satellites, des classes multigrades, des doubles flux.. etc.) ont contribué à l'accroissement du taux de scolarisation, particulièrement celui des filles.

V) FACTEURS EXPLICATIFS DE LA SOUS SCOLARISATION DES FILLES

V.1. ECONOMIQUES

Le Décret N°289 bis/PRES/EN stipule que : " la scolarisation primaire est obligatoire et gratuite dans les limites des places disponibles». La stipulation du décret renvoie à une préoccupation constamment rappelée, le manque des ressources pour concrétiser la volonté étatique proclamée de scolariser tous les enfants d'âge scolaire.

La pauvreté des parents est l'obstacle le plus important à la scolarisation des filles. Même lorsque l'école est gratuite, les livres et fournitures doivent être achetés. Cela constitue un obstacle insurmontable pour les familles nombreuses et pauvres. Pour les familles très pauvres, marier la fille le plus tôt possible devient une nécessité économique. Pendant longtemps l'école a été perçue comme un facteur de promotion sociale et économique permettant d'exercer des métiers modernes, d'avoir un revenu régulier et de soutenir la famille restée au village. Aujourd'hui, le chômage des diplômés est une réalité qui décourage les parents et influe négativement sur la scolarisation des filles. Dans notre pays, le volume de travail des petites filles est important. L'aide qu'elles apportent à la famille concerne aussi bien les tâches et les responsabilités domestiques que les travaux agricoles, l'artisanat et le petit commerce. Cette aide constitue une part appréciable dans l'économie familiale. Par conséquent, envoyer les filles à l'école est un manque à gagner pour les familles démunies.

V.2. SOCIO CULTURELS

Au Burkina Faso comme dans toute l'Afrique, il existe de nombreux freins à la scolarisation des filles, les plus difficiles à surmonter étant les freins socioculturels. L'inégalité d'accès à l'éducation pour les filles est une réalité. Certaines populations pensent qu'éduquer une fille ne sert à rien car elle quittera sa famille et sera rentable ailleurs. Donc elle ne bénéficiera pas de l'encouragement de sa famille, ce sera plutôt des pressions inverses. Les traditions ancestrales et la division sexuelle du travail placent la fille et la femme en situation d'infériorité et limitent leur disponibilité pour les activités d'éducation et de formation. Les communautés perçoivent l'école comme une institution qui influence négativement les enfants et particulièrement les filles en leur inculquant des attitudes d'antagonisme envers la culture de leurs parents. Pour des nombreuses familles, l'éducation scolaire provoque chez les filles un changement de comportement qui menace le statut quo dans l'ordre social fondé sur la primauté de l'homme sur la femme et de la communauté sur l'individu. A cette perception négative de l'école s'ajoutent les pratiques traditionnelles des mariages forcés et précoces des filles.

V.3. PEDAGOGIQUES ET INSTITUTIONNELS

- Les programmes, les contenus et les méthodes sont en rupture avec le milieu traditionnel.
- L'influence de certains enseignants qui n'ont pas le même comportement vis-à-vis des filles et des garçons. Les filles ne sont pas encouragées à cause de l'attitude sexiste de ces enseignants qui perpétuent l'idée de l'inégalité entre sexes.
- La présence de stéréotypes sexuels dans les manuels scolaires.
- Les conditions précaires de nos écoles, les installations insalubres, l'absence des infrastructures d'hygiène (points d'eau et latrines) sans compter l'insuffisance de matériel pédagogique etc.
- L'éloignement de l'école par rapport au domicile est un facteur d'insécurité pour les filles.
- L'inadaptation des programmes aux besoins et conditions de vie de la femme. De plus, la sous-scolarisation des filles est liée à l'école elle-même.
- Les parents ont souvent une perception négative de l'école qui les pousse à ne pas inscrire leurs filles ou à les retirer rapidement. Les filles instruites ont la réputation de ne plus respecter les traditions, elles veulent choisir un mari. En outre, les parents ont peur, non sans raison quelquefois, des violences sexuelles qu'elles pourraient subir, tant de la part des autres élèves que de la part du maître.

VI) PROPOSITIONS DESOLUTIONS

L'Etat Burkinabè, depuis longtemps déjà, a la pleine mesure de cette situation éducative de la fille. Aussi, un certain nombre de mesures sont-elles envisagées qui cadrent avec les objectifs définis dans la loi d'orientation de l'éducation. Ces objectifs sont entre autres :

- favoriser l'expansion de l'enseignement et l'amélioration de sa qualité tout en poursuivant particulièrement l'accroissement du taux brut de scolarisation des filles ;
- développer l'accès à l'éducation de base et réduire les disparités régionales et sociales ;
- faire passer le taux brut général de scolarisation de 40% en 1996-1997 à 75% en l'an 2015 ;
- réduire les écarts entre Provinces en portant le taux de scolarisation des Provinces à au moins 60% à la même période ;
- faire passer le taux de scolarisation des filles de 30,5% en 1996-1997 à 75% en 2015 ;
- faire passer la proportion des effectifs du Privé de 10% en 1996-1997 à 35% en 2015;
- faire passer la proportion des redoublants de 18% en 1996-1997 à 10,5% en 2007 ;
- faire passer le taux de réussite à l'examen de fin de Cycle à 85% en 2015;

On voit que le cas de la femme et de la fille est particulièrement indexé à plusieurs endroits. Tant au niveau de l'enseignement de base qu'à celui de l'enseignement secondaire, il existe une direction spécifiquement chargée de la promotion de l'éducation des filles. A travers ces directions et bien d'autres initiatives, des actions sont menées :

-La sensibilisation des populations en faveur de l'éducation des filles ;

-Le respect statutaire, chaque fois que nécessaire, de la parité filles-garçons dans le recrutement des élèves ;

-Les opérations « une fille inscrite un bol de riz », « une fille inscrite un soutien augmenté d'activités génératrices de revenus pour sa maman », « une fille inscrite, un kit de fournitures scolaires » ;

-Les écoles satellites (avec toujours l'appui de l'UNICEF) dont le but est de rapprocher l'école des lieux d'habitation de l'enfant (surtout de la fille) en attendant qu'il soit assez grand pour aller plus loin dans l'école classique ;

-Les camps scientifiques pour les filles.

-La sensibilisation et la formation des enseignants, des encadreurs pour plus d'attention à porter sur la fille afin de l'aider à réussir ;

A l'instar donc des mesures d'incitation à l'inscription des filles à l'école, il apparaît clairement aujourd'hui que d'autres mesures doivent venir en complément, qui

viseraient à accroître les chances de leur maintien et de leur progression constante dans le circuit scolaire.

Si donc la nécessité d'un soutien aux filles est affirmée et que des actions sont menées dans ce sens, on reste néanmoins sur sa faim lorsque l'on constate que la situation a du mal à s'infléchir : en effet les chiffres qui sont présentés plus haut montrent bien que le combat en est un de longue haleine et qu'il serait vain de s'attendre à des changements spectaculaires

en un laps de temps. Au contraire, les efforts doivent rester soutenus et s'intensifier dans la mesure de l'importance du problème. En tous les cas, on ne peut oublier que ce combat se mène dans un contexte généralisé de rareté des ressources et de taux encore faible de scolarisation quel que soit le sexe, et de faible efficacité tant interne qu'externe.

Conclusion

Au terme de notre réflexion, il ressort qu'au BurkinaFaso la disparité selon le sexe persiste dans le domaine de l'éducation scolaire en dépit des efforts énormes consentis par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers. Et les facteurs de cette sous scolarisation des filles sont connus. Il s'agit des facteurs socio culturels, économiques, institutionnels et pédagogiques. Certes, une dynamique de changement social est amorcé dans le cadre d'une scolarisation véritable de la petite fille mais il convient de multiplier davantage les efforts dans la mesure où le chemin de la scolarisation universelle est encore long.

Bibliographie

-KOBIANÉ J.F. (2006), Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire, Collection « Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL », Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.

-PILON, M., S.BAUX, I.KABORE et K. LOKPO, édition(2002), étude exploratoire de l' offre de la demande d' éducation à Ouagadougou, Rapport d' étude, UERD.

-POIRIER, J. B. BAYA et C. ZOUNGRANA(1996) Travail des enfants et division des tâches au sein des ménages (Ouagadougou Burkina Faso), collection « Les travaux de l'UERD » n°2, UERD, Ouagadougou

Site web consulté :

- www.mena.gov.bf/ le-PDSEB-2012-2021 le 18 Juillet 2013